L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 23 DECEMBRE 1881.

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

Session extraordinaire de 1881.

No. 51 LOI

Fixant des allocations pour les dépenses ordinaires du gouvernement, l'intérêt de la dette publique, les écoles publiques et les charités publiques, pendant dix mois, du 1er janvier au 1er juillet 1882.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que les sommes suivantes, ou telles parties qui seront nécessaires, à prendre des deux fonds du trésor non autrement employé, sont par le présent appropriées pour les suivantes, pour les premiers six mois de l'année 1882, commençant le 1er janvier et finissant le 30 juin 1882.

A PRENDRE DU FONDS GÉNÉRAL.

Département Exécutif.

Salaire du Gouverneur, deux mille dollars, $2,000.

Salaire du secrétaire particulier du gouverneur, cent dollars, $1,100.

Salaire du messager et du commissionnaire du gouverneur, deux cent cinquante dollars chacun, cinq cents dollars, $500.

Salaire du commis employé au bureau du gouverneur, pendant la session extraordinaire de 1881, vingt jours à cinq dollars, cent dollars, $100.

Salaire du commis employé au bureau du gouverneur, suite de la session extraordinaire, au même taux, cent dollars, $100, ou telle partie qui sera nécessaire.

Salaire du commis employé au bureau du gouverneur, pour la session régulière de 1882, deux cents dollars, $200.

Pour dépenses du bureau du gouverneur, port de lettres et télégrammes, deux cent cinquante dollars, $250.

Pour dépenses de voyage dans l'Etat, cinq cents dollars, $500.

Pour dépenses de bureau et papeterie, cinq cents dollars, $500.

Pour dépenses du gouverneur, pour les cas de crimes, et cela est nécessaire, deux cent cinquante dollars, $250.

Pour payer le gouverneur offre des récompenses pour l'arrestation de criminels, et cela est nécessaire, deux mille cinq cents dollars, $2,500.

Pour réparer et meubler le bureau du gouverneur à Baton-Rouge, mille dollars, $1,000.

Salaire de l'avocat général, mille cinq cents dollars, $1,500.

Salaire du commis de l'avocat-général, sept cent cinquante dollars, $750.

Salaire du commis-scriptuaire de l'avocat-général, deux cents dollars, $200.

Pour fournir du gaz et du charbon au bureau de l'avocat général, cinquante dollars, $50.

Pour payer le port de lettres, télégrammes et papeterie au bureau de l'avocat-général, cent dollars, $100.

Pour frais de cour dans les affaires où l'Etat est intéressé, à payer après approbation de l'avocat-général, sept cent cinquante dollars, $750, ou telle partie de cette somme qui sera nécessaire.

Salaire du secrétaire d'Etat, neuf cents dollars, $900.

Salaire des commis du secrétaire d'Etat, sept cent cinquante dollars, $750.

Pour port de lettres, télégrammes et frais d'express, au Bureau du secrétaire d'Etat et à la Bibliothèque d'Etat, sept cent cinquante dollars, $750, ou telle partie de cette somme qui sera nécessaire.

Pour feux, lumière, réparation de meubles, papeterie et livres, au Bureau du secrétaire d'Etat, cent cinquante dollars, $150.

Salaire du messager et du commissionnaire du secrétaire d'Etat, deux cents dollars chacun, quatre cents dollars, $400.

Salaire du bibliothécaire, quatre cent cinquante dollars, $450.

Salaire du Président-bibliothécaire, trois cents dollars, $300.

Pour feux et fournitures du bureau à la bibliothèque d'Etat, cinquante dollars, $50.

Salaire du Vérificateur des comptes publics, mille deux cent cinquante dollars, $1,250.

Salaire des commis au bureau du Vérificateur d'Etat, deux mille dollars, $2,000.

Pour feux et gaz au bureau du Vérificateur, cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante cts, $187.50.

Pour livres, reliure, papeterie, etc., au bureau du Vérificateur, cinq cents dollars, $500; pourvu que le fournisseur de ces articles soit adjugé à l'enchère, conformément à l'article 42 de la constitution.

Pour port de lettres, frais d'express et frêt, au bureau du Vérificateur, cinq cents dollars, $500; ou telle partie de cette somme qui pourra être nécessaire.

Salaire du messager et du commissionnaire, au bureau du Vérificateur, trois cent soixante dollars, $360.

Salaire du Trésorier d'Etat, mille dollars, $1,000.

Salaire des commis au bureau du Trésorier, mille dollars, $1,000.

Pour dépenses au bureau du Trésorier d'Etat, trois cent vingt dollars, $320.

Département judiciaire.

Salaire des juges de la Cour Suprême, douze mille cinq cents dollars, $12,500.

Salaire du rapporteur de la Cour Suprême, sept cent cinquante dollars, $750.

Salaire du vingt-six juges de District, trente-neuf mille dollars, $39,000.

Salaire des douze juges de Cour d'Appel, vingt-deux d'Orléans, quatre mille dollars, $4,600.

Salaire de sept juges de district, paroisse d'Orléans, quatorze mille dollars, $14,000.

Salaire de quatre juges de cour de cité de la Nouvelle-Orléans, quatre mille huit cent dollars, $4,800.

Salaire de dix juges de Circuit, vingt mille dollars, $20,000.

Salaire des greffiers de district dans les paroisses rurales, treize mille dollars, $13,000.

Salaire de l'avocat de district, paroisse d'Orléans, cinq cents dollars, $500.

Salaire de l'assistant-avocat de district, paroisse d'Orléans, sept cent cinquante dollars, $750.

A prendre du Fonds de la Taxe d'Intérêt.

Pour payer l'intérêt réduit sur les coupons des bons consolidés en vertu des dispositions de l'ordonnance constitutionnelle relative à la dette de l'Etat, quatre vingt mille dollars, $120,000, ou telle partie de cette somme qui sera nécessaire pour payer l'intérêt de cette partie de la dette de l'Etat qui a été déjà estampillée ou convertie, et de cette partie qui pourra être estampillée avant le 1er juillet 1882, conformément aux dispositions de l'ordonnance relative à la dette de l'Etat.

A prendre du Fonds de la Taxe de l'Instruction publique.

Pour l'entretien des écoles publiques gratuites, cent cinquante mille dollars, $150,000, ou telle partie de ce montant qui pourra être payée sur la taxe imposée au profit des écoles publiques.

Salaire du surintendant de l'Instruction publique de l'Etat, mille dollars, $1,000.

Pour le commis du surintendant de l'Instruction publique, quatre cents dollars, $400.

Pour feux, lumières, papeterie, port de lettres et frais d'express au bureau du surintendant de l'Instruction publique, cent dollars, $100.

Pour l'intérêt sur le fonds des écoles gratuites (article 233 de la constitution), vingt-deux mille six cent dix-neuf dollars et trente-cinq cts, $22,619 35.

Pour l'intérêt par le "Seminary Fund" (article 233 de la constitution), deux mille sept cent vingt dollars, $2,720.

Pour l'intérêt sur le fonds dû à l'Agricultural and Mechanical College, (article 233 de la constitution), quatre mille cent cinquante-sept dollars et quatre-vingt-deux cts et demi, $4,-597 82 1-2.

A prendre du fonds général de l'Législature.

Salaire de l'Législateur en chef de l'Etat, dix-huit dollars, $1,800.

Salaire de chaque membre-législateur d'Etat, trois mille dollars, $3,000.

Dépense du secrétaire de la commission des ingénieurs d'Etat, pour son salaire, quatre cents dollars, $900.

Salaire du dessinateur, commission des ingénieurs d'Etat, neuf cents dollars, $900.

Salaire d'un dessinateur et d'un porte-chaîne, commission des ingénieurs d'Etat, six cent cinquante dollars, $650.

Salaire du commissionnaire des ingénieurs d'Etat, cent cinquante dollars, $150.

Pour matériaux et réparation d'instruments à l'usage des ingénieurs, deux cents cinquante dollars $250.

Pour frais de voyage du porte-chaîne et des aides, commission des ingénieurs, deux mille cinq cents $2,500.

Pour la protection des levées, cent mille dollars, $100,000, ou telle partie de cette somme que pourra produire la taxe d'un mill prélevée pour les levées.

A prendre du Fonds spécial, 1882.

Pour l'entretien de l'Hôpital de Charités, à la Nouvelle-Orléans, revenu annuel perçu de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingt-mille dollars, $20,000.

Pour l'entretien du même Hôpital, droits prélevés sur les ventes à l'encan, cinq milles dollars, $5,000.

Droits d'inspection provenant de l'abattage des animaux par la Compagnie des Abattoirs, deux mille cinq cents dollars $2,500, ou telle somme que représentera la moitié des dits droits.

DIVERS.

Pour l'entretien de l'Université de la Louisiane à la Nlle-Orléans (article 230 de la constitution), cinq mille dollars, $5,000.

Pour l'entretien d'une Université destinée à l'instruction des personnes de couleur (article 231 de la constitution), cinq mille dollars, $5,000.

Pour l'entretien de l'Université de l'Etat de la Louisiane et du Mechanical and Agricultural College à Baton Rouge, cinq mille dollars, $5,000.

Salaire d'un gardien de la Maison-d'Etat, trois cents dollars, $300; pourvu que le dit salaire cesse à la vente de l'édifice.

Pour l'assurance du bâtiment servant de Maison-d'Etat, mille deux cent soixante-quinze dollars, $1,275.

Salaire de l'adjudant-général, douze cents dollars, $1,200.

Salaire du gardien de la Maison-d'Etat à Baton Rouge, cent cinquante dollars, $150.

Entretien de l'Hospice des Aveugles à Baton Rouge, six mille sept cent cinquante dollars, $6,750.

Entretien de l'Hospice des Sourds-Muets à Baton Rouge, sept mille sept cent cinquante dollars, $7,750.

Entretien de l'Asile des Aliénés à Jackson, trente mille dollars, $30,000.

Entretien (et améliorations nécessaires) de l'Hôpital de Charité, à la Nlle-Orléans, trente-cinq mille dollars, $35,000.

Entretien de l'Hôpital de Charité à Shreveport, cinq mille dollars, $5000.

Pour les deux agents de police de service, le jour et la nuit, à la Maison d'Etat, soixante-quinze dollars chacun, cent cinquante dollars, $150.

Salaire de l'ingénieur de la Maison d'Etat, cinq cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante cents, $587 50.

Pour les impressions d'Etat et les blancs dans les différents départements d'Etat, dix mille dollars, $10,000.

Adjudication de contrats conformément à l'article 42 de la Constitution.

Pour la publication des lois dans la langue française (en brochure) cinq cents dollars, $500.

Pour la publication des lois dans la langue française, cinq cents dollars, $500.

Pour l'entretien de la milice en activité de service, dix mille dollars, $10,000.

Pour l'armement, l'équipement et l'entretien de la milice d'Etat, sept mille dollars, $7,000.

Pour payer les réparations de la Maison d'Etat, à la Nlle-Orléans, deux mille dollars, $2,000.

A prendre du Fonds des Terres marécageuses.

(*Swamp Land Fund*).

Salaire du Registre du Bureau des Terres de l'Etat, sept cent cinquante dollars, $750.

Pour feux, gaz, papeterie, port de lettres, etc., au bureau du Registre, cinquante dollars, $50.

SALAIRES DES ASSESSEURS.

Fonds Général.

Rétribution des assesseurs de paroisse, trois mille trois cent trente-trois dollars et trente-trois cts, $3,333 33.

Rétribution du Board des Assesseurs, paroisse d'Orléans, deux mille trois cent trente-deux dollars et soixante-dix-sept cts, $2,332 77.

Fonds courant des Ecoles.

Rétribution des assesseurs de paroisse, trois mille trois cent trente-trois dollars et trente-trois cts, $3,333 33.

Rétribution du Board des Assesseurs, paroisse d'Orléans, deux mille trois cent trente-deux dollars et soixante-dix-sept cts, $2,332 77.

Fonds Général de l'Ingénieur.

Rétribution des assesseurs de paroisse, trois mille trois cent trente trois dollars et trente-quatre cts, $3,333 34.

Rétribution du Board des Assesseurs, paroisse d'Orléans, deux mille trois cent trente-deux dollars et soixante-dix-sept cts, $2,332 77.

Fonds de la taxe d'intérêt.

Rétribution des assesseurs de paroisse, dix mille dollars, $10,000.

Rétribution du Board des assesseurs, paroisse d'Orléans, sept mille une piastre et soixante-neuf cts, $7,001 69.

Fonds général.

Entretien de l'asile des Fous à la Nouvelle-Orléans, cinq mille dollars, $5,000.

Salaire du gardien de l'asement d'Etat, cinq cents dollars, $500.

Salaire de l'enregistreur des votants d'Etat, mille huit cents dollars, $1,800.

Salaire d'un commis en chef de l'enregistreur des votants d'Etat, sept cent cinquante dollars, $750.

Salaire d'un commissionnaire de l'enregistreur des votants d'Etat, paroisse d'Orléans, deux cent quarante dollars, $240.

Pour l'entretien du Bureau d'Agriculture et d'Immigration, cinq mille dollars, $5,000.

Pour la bibliothèque du bureau du gouverneur, deux cent cinquante dollars, $250.

Pour le transport des archives des bureaux ci-dessus à Baton Rouge, quatre mille dollars, $4,000; pourvu que cette allocation de $4,000, pour laquelle ci-dessus inclu et n'excède pas toutes autres allocations faites les années précédentes.

Pour motive à exécution les dispositions de l'ordonnance de la Constitution relative à la dette de l'Etat, quinze mille dollars, $15,000.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
WM. A. ROBERTSON,
Président du Sénat.

Approuvé le 19 décembre 1881.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:

WILL. A. STONE,
Secrétaire d'Etat.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1881.—Temps—Temps partiellement couvert, pluie, vent du nord-est, baromètre et température ci-dessous en plus haut.

Température du 22 décembre 1881:

Thermomètre de C. DUFOUR, Opticien, 14 rue de Chartres.

	Publicité	Comptoir
6 heures du matin	41	42
9 H. M.	56	54
3 P. M.	62	16
6 P. M.	60	15

Jeudi, 22 décembre, 2 h. 00.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	52	Louisville, Ky	51
Atlanta, Ga	48	Memphis, Tenn	46
Galveston, Tex	56	Mobile, Ala	54
Cairo, Ill	47	Montgomery, Ala	50
Cincinnati, O	51	Nashville, Tenn	51
Chattanooga, Tenn	51	New Orleans, La	62
Davenport, Iowa	41	Omaha, Neb	32
Dubuque, Iowa	41	Pittsburgh, Pa	56
Galveston, Texas	57	Portland, Me	37
Helena, T.	61	Shreveport, La	47
Indianola, Tex	60	Vicksburg, Miss	47
Key West, Fla	62	St. Paul, Minn	32
La Crosse, Wis	34	Vicksburg, Miss	54
Leavenworth, Kan	39	Yankton, D. T.	32

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (zéro des plus basses).

Cairo, Ill	20 10	Mount Carbon, Tenn	21 11
Cincinnati, O	34.00	Nashville, Tenn	8.00
Davenport, Ia	—	Pittsburgh, Pa	5.00
Keokuk, Iowa	2.00	Shreveport, La	12.10
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	18.00
Leavenworth, Kan	5 00	St. Paul, Minn	—
Louisville, Ky	14.04	Vicksburg, Miss	22 01
Memphis, Tenn	19 00	Yankton	—

Les chiffres en rouge indiquent une décroissance dans les hauteurs depuis le 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits aux bureaux de santé dans les 24 heures

Mariages.

Thomas Dunn à Mlle Sylvie Dillon.
Ernest Coe à Marie Bouchard.
Oscar O. Coe à Mlle Marie D. Jude.
J. S. Donaldson à Mlle Lucrèce Thomas.
Théophile Bélanger à Mlle Odélie C. Fulhmer.
John McDonald à Mlle Mollie Miller.

Naissances.

Mme Rosalie P Prieur, une fille, 21 déc.
" Ann A Forney, un garçon, 19 déc.
" J B Thibaut, un garçon, 12 déc.
" Marie Corbelan, une fille, 1er nov.
" Sophie Vallon, un garçon, 6 déc.
" Ida Kentzky, une fille, 20 nov.
" Ch. Ch. Cox, un garçon, 19 déc.
" Peter Kohn, une fille, 20 nov.

Décès.

Marie Bonnigan, 27 ans, cette Maurice et Tonnelière.
Gustave A. Duerd, 6 ans, rue Dauphine, cette Dauphine.
Jeanne Schmidt, 1 an, No 476 rue de Chartres.
Anton Reisman, 60 ans, No 634 rue Burgundy, natif d'Allemagne.
Luigi Magelli, 43 ans, No 20 rue des Remparts, natif d'Italie.
Mme Julie H Conley, 30 ans, No 419 rue Chippewa, native d'Irlande.
Marie Manion, s. 55 ans, cette St-Charles et Avenue de Carrollton.
Mme Sophie Wall, 42 ans, Industrie Tonne, native d'Allemagne.
Mme Caroline Duquesté, 24 ans, cette Pelican et Philippe.

Voyageurs arrivés aux principaux Hôtels.

CITY HOTEL.

W S Norrell, W C Mills, Jackson, Miss; Geo D Cragin Jr, Terrebonne; mrs Geo G Garner, Wm W Garner, Assumption; H J Rollins, comté Macon, Ouest Virginie; John W Sayre, femme et enfant; James Bennard, St. Louis; Edw S Payne, Boston; Chas Eaton, Lynn; B F Killy, Natchez; A J Branch, Kenville; J B Watson et femme, Memphis, Tex; mias Hill, Baltimore; Mar Phillips; M B Whitworth, Dallas; Wm H Hill, miss; G P Simers, paroisse St Charles; L Mosley, steamer Jno Howard; W F Williams et femme, Osceola; W J Slayden, femme et enfant, Ky; Jas C Larkin et femme, W P Romney, Summit, mrs Russell, Point Pleasant; mrs I Nelson, J A Nelson, Maysville; O Lavendegre, New York; A Poitevant, Greenville; J E Hall, femme et deux enfants, Oxford, Miss.

Cour Criminelle de district.

—A la section A, (juge Roman)—James S. Saunders, accusé de voies de fait, a été déclaré coupable d'attaque. Il a été condamné à $25 d'amende ou vingt jours de détention à la prison de paroisse.

Prince Allen et Albert a été convaincus d'attaque à main armée.

Elias Hogan, prévenue de voies de fait, a été acquittée.

Le magistrat a accordé une nouvelle audition de cause à Toney Laverre et à Ferdinand Fabavre, convaincus de vol.

Le jugement de Joe Fernandez, prévenu d'attaque; celui d'Aleck Trimbel, accusé de voies de fait—ont été remis sans fixation de date.

—

A la section B, (juge Lansburg), George Cognevitch, accusé de port d'armes cachées et de débarque d'une arme sur Marion Collins; Mollie Love, Edward Quinn et John Hogan, prévenus de voies de fait; Addison L. Cammack, accusé d'avoir blessé Miguel Bornid, dans l'intention de commettre un meurtre; John Soree, prévenu de port d'armes cachées—se sont déclarés innocents.

John Armand, Maggie Green et Henri Staub ont été convaincus de voies de fait. Le jury les a recommandés à la clémence de la cour.

Jules Louis, accusé de vol, a été acquitté.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Thos Gallagher, prévenu de voies de fait.

Jake Schellang, convaincu de l'homicide de Simon Kelly, est condamné à cinq ans de travaux forcés, a interjeté appel à la cour suprême.

Cour du recorder Mittenberger.

—Lorenzo Dirmann, "driver" du "car" No 120 de la ligne de la rue Dauphine, en face L. J. Chaery de l'avoir battu; Théodore Boisseau, de l'avoir assailli, à main armée, et d'avoir porté des armes cachées. Chaery a fourni un cautionnement de $250 en attendant l'instruction; Boisseau en a fourni un de $750.

Marie Léa, convaincue d'ivresse et de bris de paix, a été condamnée à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

E Smithey et Casimir Golowitch, convaincus d'ivresse et de bris de paix; John Donovan, d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène; Mme Delarose, d'ivresse—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

James Bows ou Dearfoot, et James King, accusés de n'avoir aucun moyen d'existence, ont été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Catherine Chelli, que Louis Baisaci accuse d'ivresse, de bataille et de bris de paix, a fourni un cautionnement de $100 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Oscar Jackson, Derby Hicks et John Reynolds ont été condamnés à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police, pour s'être battus et avoir troublé la paix.

La ferme de tous les marchés de la ville.—Hier, à midi, la ferme du marché français (aux légumes, à la viande et aux fruits), celles des marchés Magazine, Tremé, Poydras, Pilié, Le Breton, St-Marie, Sarazare, Claiborne, Nouvelleau, Guillotte, Delamore, Washington, St-Bernard, Dryades et Algier—ont été mises aux enchères publiques dans la salle du Conseil de ville.

Le première enchère a été de $332,000; M. Destillon a alors offert $358,000, puis les enchères montant par $25, on était arrivé à $359,575, quand M. Cook, au nom de M. D. Hughes, a offert $360,000. Annulité après, quatre enchères suivants ont été offerts; $361,000, $362,000, $363,000, $364,000, $365,000 et $366,000. M. Hughes ayant offert $367,000, la ferme lui a été adjugée. Le bail est pour vingt-deux mois.

M. Hughes est le fermier actuel; les marchés lui avaient été adjugés l'année dernière moyennant $180,000, et la ferme était pour quatorze mois.

Sainte Claire à l'asile des jeunes filles coin Rampart et Etats-Unis.—Outre la direction de l'asile Ste-Marie des garçons, 3e District, les sœurs Marianites de Ste-Croix ont aussi celle de l'asile de l'Immaculée Conception, pour jeunes filles, situé coin Rampart et Elmire, même district. Ici également, ici surtout, il y a des enfants qui attendent avec une ferveur impatiente la venue de Sainte Claire. Elles tendent leurs bras d'avance, espérant les voir remplir de bonnes et jolies choses, de douceurs et de joujoux. Les bonnes religieuses sont très anxieuses de procurer un jour de bonheur à ces chères enfants, mais les moyens leurs manquent; il faut recourir à la générosité des bonnes âmes, leur appel sera entendu, j'en suis sûr, avec empressement à leurs demandes. Tout ce que pourront envoyer les fidèles paroisses et les généreuses paroisses de l'établissement, sera reçu avec reconnaissance. L'arbre de Noël est déjà élevé dans l'asile.

Il réclame les présents; ils lui arriveront indubitablement, soit sous forme d'objets de première nécessité, soit sous celle de douceurs et de jouets. Elles sont là nous ne savons combien de filles qui attendent; gardons-nous de les désappointer et ne parons pas sourds à l'appel des bonnes sœurs de l'asile de l'Immaculée Conception, coin Rampart et Elmire.

Association du Pélican.—**Election des officiers.**—L'Association d'assistance mutuelle du Pélican a eu, hier soir, jeudi, un meeting en vue de l'élection de ses officiers, pour l'année 1882.

Président, Hon. A. L. Tissot;
Vice-Président, Dr E. Dormeing;
Secrétaire, L. Hardoit;
Secrétaire financier, E. Lambert;
Trésorier, Louis Cucullu;
Grand Maréchal, Ch. T. Genist;
Médecin, Dr E. Dormeing;
Entrepreneur de pompes funèbres, Raoul Bonnet.

—MM. Chaery et Boisseau nous prient de dire que la plainte formulée contre eux, hier matin, à la cour du recorder Mittenberger, n'a aucun fondement. Ils publieront, demain, dans l'ABEILLE, les faits tels qu'ils se sont passés.

—Hans Von Monart, privé de la raison, a été mis en prison hier, et sera envoyé, probablement aujourd'hui, à l'asile des aliénés.

—Early Wimby, a été menacé hier, pour port d'arme cachée.

—Dans les vingt-quatre heures écoulées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 51 arrestations, dont 12 dans le premier precinct, 3 dans le deuxième, 4 dans le troisième, 3 dans le quatrième, 3 dans le cinquième, 2 dans le sixième, 1 dans le sous-septième, 3 dans le huitième, 20 dans celui du port. Elle n'en a opéré ni dans le septième, ni dans celui des faubourgs.

—"L'Entreprise," ferry du chemin de fer de Morgan, en essayant d'atterrer, n'est heurté contre la barque américaine "Charlton," amarrée au poteau 24, pied de la rue Mandeville. Il n'y a pas eu de dégâts.

—Thomas H. Galway conduisait un camion, dans la rue Dauphine; un autre camion s'est heurté contre le sien. Galway a été précipité sur le pavé, et l'une des roues de son véhicule lui est passée sur la jambe gauche. On l'a transporté chez lui, au No 89 de la rue Claiborne, où il a reçu les soins du Dr Wilson.

—Rufus Champion, a été envoyé à l'hôpital. Il a eu la jambe gauche cassée par un arbre qui lui est tombé dessus dans la paroisse St Jacques, près de la station "Pike's Peak."

—Correllius Gilham, en passant au coin des rues Claiborne et Gravier, a vu plusieurs chèvres sur le terrain neuf de la rue Claiborne; il s'est armé d'un pistolet et l'a déchargé sur l'une d'elles, qu'il a blessée. Le caporal Cumad fera un affidavit contre lui.

—Une rixe a eu lieu, au No 211 de la rue des Magasins, entre M. Wilson et M. Frassell; le premier a reçu un coup de poignard au bras gauche. L'artère a été coupée. La blessure a été pansée par le Dr Pratt; elle n'a pas de gravité.

—Washington Thompson, jeune garçon de couleur, maniait un petit pistolet, près du marché de la rue Douzième; l'arme est partie et l'a blessé à la main gauche. Le pansement a été fait à une pharmacie, près du marché. La blessure n'a pas de gravité.

—Patrick F. Govern a été arrêté à l'enseigne des rues St-Charles et Gravier, J. A. Buford, qui demeure chez M. Bergen, au No 109 de la rue de la Douane, l'accusant de lui avoir enlevé un porte-monnaie renfermant de $15 à $25. Hier matin, Buford a déclaré à la cour du recorder Davey, qu'il s'est trompé et était ivre lorsqu'il a demandé l'arrestation.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

M. Roustan va reprendre son poste à Tunis.

Paris, 22—Le rapport suivant lequel M. Roustan doit reprendre son poste comme ministre français à Tunis est confirmé. Il doit partir demain pour Tunis.

Les recettes des contributions en France.

Paris, 22 décembre.—Les recettes des impôts directs et indirects pendant la première quinzaine de décembre excèdent celles de la même période, l'an dernier, de 600,000 francs.

Prochain retour en France des troupes de l'expédition de Tunisie.

Londres, 22—Une dépêche de Tunis au Times dit que le général Campenon, ministre de la guerre en France, a télégraphié ici qu'il s'occupe de faire prendre bientôt en France la plupart des troupes qui sont en Tunisie.

La question des propriétés en Irlande.—Le Dr Kenny.—Meeting de propriétaires.

Dublin, 22.—Le Dr Kenny, qui a visité dès l'abord les prisonniers suspects et a été lui-même, depuis, incarcéré par ordre du gouvernement, a reçu 1,000 lettres sonnantes par ceux qui sympathisent avec lui.

Londres, 22—Un meeting des propriétaires a eu lieu à Dublin, aujourd'hui. Ça été une imposante démonstration. Les résolutions votées condamnent la façon dont la loi sur les terres a été exécutée; elles demandent une compensation et l'appel par l'Etat.

La situation s'améliore.

Dublin, 22 décembre.—Deux cent cinquante personnes assistaient à un meeting des propriétaires tenu à la Rotonde, sous la présidence de Sir John Blacker. Soixante-dix lieutenants-députés de comtés ont écrit des lettres en faveur du meeting.

Le Irish Times dit que, suivant l'opinion générale, l'état moral s'améliore constamment en Irlande.

Le tunnel du St-Gothard ouvert.

Genève, 22—La dernière cascade des travailleurs employés dans la construction du tunnel du St-Gothard sera percée demain. Le tunnel sera inspecté officiellement la semaine prochaine.

La neutralité du canal de Panama.

Bruxelles, 22—Le Nord dit que la garantie de neutralité du Canal de Panama ne point de vue cosmopolite restera toujours sans efficacité et les puissances n'exercent pas de contrôle sur ce Canal.

Nous nous demandons à quel point aboutir la politique adoptée par M. Blaine, si ce n'est à provoquer les puissances à donner cette garantie.

Choléra en Orient.

Alexandrie, 22—Il y a eu 22 décès provenant du choléra, à Rivadje la semaine dernière. Quelques caravanes ont échappé à la quarantaine en évitant de prendre la route ordinaire.

Procès de O'Donovan en Turquie.

Constantinople, 22 — O'Donovan comprenant du London Daily News qui vient d'arriver récemment de Merv, où il est resté emprisonné, a été arrêté et interrogé à Galata mercredi, sous l'accusation d'avoir insulté le sultan.

Il a été relâché sous caution.

Son procès a commencé aujourd'hui. Dix témoins ont déposé qu'ils l'avaient entendu tenir un langage odieux.

Le cour a refusé à Donovan de tester en liberté sous caution, bien que la défense ait expliqué que quand il a commis le délit, il était sous l'influence de la fièvre. Le procès continuera demain.

Incendie.—Arrestation de suspects.

Londres, 22.—Les moulins à farine de Deptford ont été incendiés. Les pertes ont estimées à 90,000 livres. Un grand nombre d'ouvriers se trouvent sur le pavé par suite de cet incendie.

M. Stinson, ex-éditeur du Boyne Herald et ancien secrétaire de M. Sexton, a été arrêté à Sligo en vertu de la loi de coercition et conduit à Galway.

M. Parnell est arrivé à Armagh, la nuit dernière. Il a été conduit à la prison sans avoir été reconnu.

La question russo-turque.

Constantinople, 22—On affirme que les délégués russes, durant les séances préliminaires de la commission russo-turque, se sont montrés rebelles à toute conciliation. Ils auraient demandé qu'il était impossible à la Porte d'admettre.

L'émigration et le clergé.

Londres, 22—L'archevêque de Cantorbery a écrit une lettre au clergé dans laquelle il appelle anxieusement son attention, à un point de vue national et civilisation, sur le mouvement qui entraîne depuis plusieurs années la population de l'Europe dans les colonies anglaises, surtout de l'Angleterre en Amérique.

Il dit que l'on s'efforce d'établir des communications plus directes entre l'Eglise de l'ancien monde et celle des colonies, en vue du bien spirituel des émigrants.

L'archevêque ajoute; La proposition a obtenu le consentement chaleureux de beaucoup d'évêques anglicans en Amérique.

Prisonnier suspect échappé.

Dublin, 22—J. L. McLoughlin, membre de la ligue des terres, qui a été arrêté, hier, en vertu de la loi de coercition, s'est échappé, pendant la nuit de la caserne de la police de Kerock.

Le ministère à l'île de Cuba—Ajournement de l'exposition de Matanzas.

Havane, 22 décembre.—La commission des habitants de Sancti Spiritus est arrivée ici pour exposer au capitaine-général Prendergast le mécontentement de leur pays et pour lui proposer un remède à ses maux.

L'ouverture de l'exposition de Matanzas a été reportée au 22 janvier.

Mort de Mme Swayne.

Washington, 22—La veuve du juge Swayne, de la Cour Suprême des Etats-Unis est morte, ce matin.

Assemblée des fabricants de Pittsbourg.

Chicago, 22—Un meeting de fabricants de Pittsbourg s'est réuni, aujourd'hui, à midi, pour discuter sur le but qu'ont évidemment les compagnies de chemins de fer opérant dans cet Etat de se conformer aux lois de l'Etat sur les chemins de fer, et abolir tous les droits spéciaux imposés aux fabricants de cet Etat.

Les fabricants de Rock Island et de Moline forment la majeure partie de la convention; mais il y a aussi des délégués d'Elgin, de Rockford, de Sterling, de Peru, de St. Charles, de Joliet, de Peoria, de Dixon et d'autres localités.

Rock Island, Amsworth, de Moline, a été élu président. Le Dr Luke Canton a présenté une résolution déclarant que les intérêts agricoles sont une représentation.

Arrestation d'un fonctionnaire infidèle d'Etat.

Columbus, O., 22.—Fred. W. Newburg, secrétaire-assistant du bureau des travaux publics d'Etat, a été arrêté sous accusation d'avoir contrefait des certificats pour une valeur de $4000.

Inondations dans l'Ohio.

Cincinnati, 22—Il a plu affreusement ici depuis trois jours. Des télégrammes particuliers de tous les points de l'Etat indiquent l'approche d'inondations destructrices de l'Ohio et de ses tributaires.

La rivière Licking a haussé de 10 pieds en 12 heures.

Le pont du chemin de fer de Cynthiana, Ky., a été enlevé par les eaux.

Grand incendie.

Pensacola, 22.—La manufacture de glace du Golfe et le théâtre Tarragona ont été consumés par un incendie, hier soir. Les pertes sont immenses.

PAGNES.

Port Eads, 22, 6 p m.—Vent d'ouest et frais. Arrivé: Hier soir, steamship W. G. Brown, capitaine Hill, de la Havane, sur lest, à Chas. A. Whitney & Co.

Barque anglaise Lessington, capitaine Ordway, de ——, sur lest, au capitaine.

Goélette J. S. et L. C. Adams, capitaine Shay, 30 tours de Philadelphie, avec une cargaison de charbon, à Gus Schneider.

Départ: Steamship Ollinois pour Brême et trois bêtes R. Mazeres pour Wilmington, Del.

WASHINGTON.

Affaire Guiteau.

Washington, 22. — Aujourd'hui, dans l'affaire Guiteau, le Dr Theod. Damon, d'Auburn, New York, cité par la défense et le ministère public, a déclaré qu'il croyait Guiteau sain d'esprit.

Dans son contre interrogatoire, il a dit que l'on a trouvé souvent dans les esprits les plus dérangés une grande rectitude de jugement. Un exemple d'un changement total était rare. Ce témoignage bouleverse les idées jusqu'alors émises par les experts.

Washington, 22.—Le professeur Hillgard a été nommé aujourd'hui surintendant des travaux géodésiques, à la place du capitaine Carlile Patterson, décédé.

Washington, 22—Le secrétaire Folger a dit qu'il dit l'intention d'anticiper l'intérêt de janvier.

Une pareille mesure, dit-il, n'est pas réclamée dans l'état satisfaisant actuel des finances.

Il a fait cette déclaration à cause des bruits qui avaient cours à ce sujet.

La Jeannette—Son naufrage—Les survivants.

New-York, 22 décembre.—Voici la dépêche au New-York *Herald* en date de Paris, 21 décembre:

Notre correspondant de St-Pétersbourg télégraphie ceci: Le gouverneur général de Sibérie orientale, qui se trouve par hasard à St-Pétersbourg, ayant reçu la nouvelle de l'arrivée de l'équipage de la Jeannette, qui a péri dans les glaces dans la région dont il a le commandement, s'est rendu immédiatement à Gatschina et y a vu l'empereur, lequel a ordonné que des secours leur soient immédiatement envoyés, ainsi que des vêtements et des provisions de bouche, et les moyens d'un prompt retour.

New York, 22—Le N. Y. Herald a reçu le télégramme ne suivant, à 2 heures et demie du matin:

Irouthstik, 2 h. 2,05.—La Jeannette a été broyée par les glaces, à 77° 15' nord, et 157° est. Les chaloupes et les traîneaux ont permis de retraiter à une distance de 50 milles, nord-ouest de la rivière Lena, thérott où des vents coalisent en tempête séparèrent les trois chaloupes.

Le lieutenant commandant pour l'ingénieur en chef Melville, est entrée dans l'embouchure orientale de la rivière Lena, le 17 septembre; et y a été bloqué par les glaces. Nous avons trouvé un village d'indigènes. Annitité que la rivière sera débarrassée je me mettrai en communication avec le commandant de Bolvenge. Le 20 octobre j'ai eu des nouvelles de la première chaloupe, du lieut. Delong, du Dr Ambler et 12 autres.

Le bateau est à Pembouchure nord de la Lena. Le commandant de la Bolvenge a envoyé immédiatement des secours à la baleinière. Mondenne et Nomoff arrivés à Bolvenge, le 29 octobre, en secours de la chaloupe No 1. Tous ceux qui étaient à bord se trouvaient dans une triste situation, à moitié affamés et gelés.

Le commandant de la Bolvenge a envoyé des indigènes à leur recherche. On n'a pas encore eu de nouvelles de la No 2.

Envoyez-nous de l'argent immédiatement à Irktsak et Jakutsk.

Voici la liste des hommes qui se trouvaient à bord des chaloupes.

No 1—Lieut. Delong, Dr Ambler,